

S.I.S.A.R.C

**Syndicat Mixte de l'Isère et
de l'Arc en Combe de Savoie**

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Syndical du Mercredi 29 novembre 2023**

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 22 novembre 2023, s'est réuni le mercredi 29 novembre 2023 à 18h, en séance publique, à la Salle des Fêtes de Villard-Sallet, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 27 - *Quorum* : 14

Délégués titulaires présents :

18 titulaires jusqu'à la délibération N°9.

19 titulaires à partir de la délibération N°10.

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
Département	Christiane	BRUNET	2 voix
Département	Olivier	THEVENET	2 voix
Département	André	VAIRETTO	2 voix
CA Arlysère	Sandrine	BERTHET	1 voix
CA Arlysère	Daniel	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	Laurent	GRILLET	1 voix
CA Arlysère	François	RIEU	1 voix
CC Porte de Maurienne	Nicolas	ROCHE	1 voix
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1 voix
CCCS	Jean-Michel	BLONDET	1 voix
CCCS	Nicole	BOUVIER	1 voix
CCCS	Georges	COMMUNAL	1 voix
CCCS	Christiane	FAVRE	1 voix
CCCS	Jacky	GACHET	1 voix
CCCS	Yannick	LOGEROT	1 voix
CCCS	Jean-Claude	MESTRALLET	1 voix
CCCS	Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	1 voix (à partir de la délibération N°10)
CCCS	Eric	SANDRAZ	1 voix
CCCS	Jacques	VELTRI	1 voix

Délégués suppléants présents :

4 suppléants jusqu'à la délibération N°9.

5 suppléants à partir de la délibération N°10.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
CA Arlysère	Serge	DAL BIANCO	1 voix
CA Arlysère	Pierre	DUBOURGEAT	1 voix (à partir de la délibération N°10)
CA Arlysère	Frank	VIALLET	1 voix
CCCS	Carlo	APPRATTI	1 voix
CCCS	Jean-François	CLARAZ	1 voix

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	22 membres dont 18 titulaires et 4 suppléants jusqu'à la délibération N°9 24 membres dont 19 titulaires et 5 suppléants à partir de la délibération N°10
TOTAL des voix	26 voix jusqu'à la délibération N°9 27 voix à partir de la délibération N°10

Nicolas ROCHE a été désigné Secrétaire de séance.

Conseil Syndical du 29 novembre 2023 Délibération n° 01

Objet : ACQUISITION DE LOCAUX

Rapporteur : M. le Président

Le bâtiment dit « SBI DELTHA » situé sur le Parc d'activités La Gare allée des Ateliers, à Saint Pierre d'Albigny, a été livré fin 2020. La vocation de ces locaux est d'accueillir des bureaux pour des entreprises. Afin que l'opération puisse se réaliser, la collectivité avait acquis un plateau de bureaux qui, après avoir été aménagé, pouvait être loué par des entreprises.

Le Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie - S.I.S.A.R.C., loue ce local depuis le 1^{er} mai 2023, sous la forme d'un bail dérogatoire au statut des baux commerciaux, afin d'installer son siège administratif.

Dès les premiers échanges entre le SISARC et la Communauté de communes Cœur de Savoie, la solution d'acquiescer le plateau tertiaire par le bénéficiaire a été évoquée. Il avait notamment été convenu, par courrier du 13 janvier 2023, que si le S.I.S.A.R.C. se rendait acquiesceur du plateau après une première période de location, la Communauté de communes Cœur de Savoie s'engagerait alors à défalquer du prix de vente (fixé au prix d'acquisition plus le coût des aménagements, soit 283 815 € HT) la part d'amortissement du capital de la dette qu'elle aurait remboursée sur la période de location au S.I.S.A.R.C.

Le S.I.S.A.R.C. a ainsi inscrit dans son budget 2023 le montant d'acquisition et souhaite désormais se porter acquiesceur des locaux.

Le bien comprend une surface privative de bureaux de 125,78 m², ainsi qu'une quote-part de surfaces communes au bâtiment SBI DELTHA (hall d'entrée, espaces extérieurs et places de stationnement partagées...).

Après déduction de la part d'amortissement du capital des emprunts payé par la Communauté de communes Cœur de Savoie pendant la période de location au SISARC (7 mois de mai à novembre 2023) sur la valeur du bien de 283 815 € HT, le prix de vente au S.I.S.A.R.C. s'élève à 272 600 € HT (deux cent soixante-douze mille six cents euros hors taxes).

Il est donc proposé de délibérer pour la vente de ce local dans le bâtiment SBI DELTHA.

France Domaine a été sollicité pour avis sur cette base.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le projet de cession du plateau de Bureau dont la Communauté de communes Cœur de Savoie est propriétaire dans le bâtiment « SBI-Deltha » à Saint Pierre d'Albigny, au prix de 272 600 € HT auquel s'ajoute les frais d'acte notarié d'un montant de 5 400 € à la charge de l'acquéreur, ce qui arrête le montant total à 332 520 € TTC ;
- **AUTORISE** le Vice-président, Olivier THEVENET, à signer le compromis de vente éventuel, ainsi que l'acte authentique de vente dans les conditions énoncées ci-dessus avec le Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie - S.I.S.A.R.C., représenté par son Président François RIEU.

Extrait certifié conforme et exécutoire,
Le Président,
François RIEU



S.I.S.A.R.C.

Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr